

Ahmed Ezzo-Wavana ADOYI, Commissaire des impôts



« Lorsque vous payez de trop un impôt, l'Etat a l'obligation de vous rembourser » P.4

Mise en œuvre des ODD
LANCEMENT DES ACTIVITÉS DES QUATRE CENTRALES DE L'ESMC ET DÉMARRAGE DU PRODUIT ACHETEUR-REVENDEUR P.2

N°580 du 04 Juillet 2018/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Sommet de l'Union Africaine



FAURE GNASSINGBÉ AUX CÔTÉS DE SES PAIRS POUR PARLER CORRUPTION EN AFRIQUE P.3

LA DIRECTION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ CONFÉE AU TOGO

Crise politique au Togo

LES AGITATIONS STÉRILES AUTOUR DE LA SORTIE DU PRÉSIDENT CONDÉ
ILLUSION ET NAÏVETÉ, QUAND VOUS NOUS TENEZ ! P.3 & 7



Education: Brevet d'Etude du Premier Cycle

118.107 ÉLÈVES ONT DÉBUTÉ L'EXAMEN HIER P.2

Le nombre de filles en légère augmentation

Mise en œuvre des ODD

LANCEMENT DES ACTIVITÉS DES QUATRE CENTRALES DE L'ESMC ET DÉMARRAGE DU PRODUIT ACHETEUR-REVENDEUR

L'entreprise sociale du marché commun s'active pour le démarrage effectif de ses activités en vue de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Face aux journalistes lundi 02 juillet 2018, Sama Essohamlon, premier responsable de cette institution a officiellement lancé les activités des quatre centrales grâce auxquelles la matérialisation des produits proposés par l'ESMC sera possible.

L'objectif principal de cette rencontre avec la presse était surtout de permettre à



travers les journalistes, aux Togolais de comprendre les offres et services de l'ESMC. Ceci conformément au souhait exprimé par les élus du peuple lors du passage des responsables de l'ESMC

à l'Assemblée nationale pour leur présenter les produits proposés aux populations. Il s'agissait également à travers cette rencontre de procéder au lancement des activités des

quatre centrales sur lesquelles se reposent essentiellement les activités l'ESMC.

Le lancement de ces activités ouvre ainsi la voie à la mise en route du premier des produits de l'ESMC à savoir « Acheteurs-revendeurs en ligne contre OPI ».

Le Gérant statutaire de l'ESMC, Essohamlon Sama, explique qu'il sera procédé pour la première phase, à la sélection d'un échantillonnage de 1000 membres pour tester l'opérationnalisation du produit. Ces membres

seront donc mis en situation sur la maquette au niveau de toutes les entités. Ainsi, « dans deux mois, les 1000 premières personnes pourront bénéficier du premier programme. Tout sera mis en œuvre pour y arriver » a-t-il assuré. Le gérant statutaire de l'ESMC a en outre rassuré une fois encore la population de la fiabilité de l'ESMC surtout que le progiciel a déjà fait ses preuves avec l'ex ReDeMar sans aucune plainte avant tout ce qui s'en était suivi.

JC

Lutte contre les faux médicaments et les produits prohibés

91601.596 KG DE DROGUES ET 8547.8 TONNES DE FAUX MÉDICAMENTS DÉTRUITS



Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile en collaboration avec l'Office Togolais des Recettes (OTR), à travers l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), ont procédé vendredi dernier à la destruction de plusieurs marchandises et autres produits prohibés. 91601.596kg de drogues et 8547.8 tonnes de faux médicaments.

C'est le ministre en charge de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehame qui a présidé cette opération, en présence de son collègue du garde des sceaux, Pius Agbétomé. Le ministre Yark, a saisi cette occasion pour féliciter les forces de sécurité pour le travail qu'elles accomplissent dans la lutte contre les produits illicites et prohibés. Il a également invité les populations à plus de vigilance par rapport à ce qu'elles consomment et de redoubler d'attentions vis-à-vis de leurs enfants afin de les éviter la consommation

des drogues. Il a enfin convié les uns et les autres à plus de collaborations avec les forces de l'ordre pour mettre hors d'état de nuire les esprits malins et malhonnêtes qui s'adonnent aux trafics desdits produits. Car « plus les efforts se multiplient, plus les contrevenants trouvent d'autres moyens et ne désarment pas ».

Les produits brûlés sont composés essentiellement de la cocaïne (84.485 tonnes), de la méthamphétamine (7.587kg), de faux médicaments (85474.8 tonnes), du cannabis (6014,353 kg), des psychotropes appelés communément tramadols (0,43kg) et de l'héroïne (0.007kg); soit un total de drogue de 91601.596kg. On note également un important lot de cigarettes illicites et contrefaits (169.0347tonnes), de papiers à fumée (2.6kg), des pétards (115kg), des boissons contrefaites (3649 bouteilles) de diverses marques, vinaigre frelatée (2573bouteilles).

Le choix de la date de l'opération de destruction de ces produits n'est pas anodin. Elle (opération) intervient dans à l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite des drogues. Cette année, cette journée est placée sous le thème «écouter d'abord », une manière d'appeler les parents à être plus proches de leurs enfants afin de leur éviter d'éventuelles dérives.

Claude

Brevet d'Etude du Premier Cycle

118.107 ÉLÈVES ONT DÉBUTÉ L'EXAMEN HIER



Ils sont au total 118. 107 élèves sur toute l'étendue du territoire togolais à composer depuis hier pour l'obtention du brevet d'étude du premier cycle (BEPC).

Selon le ministère de l'enseignement primaire et secondaire, tout est mis en œuvre pour le bon déroulement sur l'ensemble du territoire national.

Durant 4 jours, les élèves vont s'évaluer dans une douzaine de matières, ce qui les ouvrira les portes

du Lycée.

Cette année on compte 52747 filles soit 46,66% et 65360 garçons soit 55,34%.

Par ailleurs, par rapport à l'année dernière on observe cette année une augmentation globale de 1361 candidats soit 1,2% et un accroissement d'effectif des filles de 1998 contre une régression de celui des garçons (-637).

La Rédaction

Crise politique au Togo

LES AGITATIONS STÉRILES AUTOUR DE LA SORTIE DU PRÉSIDENT CONDÉ

ILLUSION ET NAÏVETÉ, QUAND VOUS NOUS TENEZ !

En début de cette semaine, le président Alpha Condé, l'un des facilitateurs de la crise politique au Togo, s'est prononcé chez nos confrères de RFI et de France 24, sur la dernière rencontre qui s'est tenue à Lomé la semaine dernière entre les facilitateurs et les acteurs de la crise et dont le communiqué final fait objet de polémique sans cesse. Ainsi, le président Condé s'est montré impartial avec un langage on ne peut plus diplomatique.

« Nous n'avons pas appelé à des élections. Le problème qui se pose c'est que l'opposition reproche au gouvernement de préparer les élections sans consensus. Nous avons dit si le parlement arrive à la fin et qu'il n'y a pas consensus, ils peuvent dire que le parlement est légitime. Nous avons donc demandé que comme l'a dit la constitution, le parlement actuel soit en place jusqu'à l'élection d'un nouveau parlement et que le gouvernement arrête la préparation des élections. Evidemment, il serait irresponsable pour nous aussi de ne pas dire une date indicative, nous avons bien dit une date indicative »,

a laissé entendre le président Guinéen, qui a par ailleurs précisé l'évidence de l'existence des positions trop éloignées entre le pouvoir et l'opposition.

Dans le communiqué final de la CEDEAO, il était question que d'autres mesures à court termes soit prises par le gouvernement en vue de décrier l'atmosphère. Ces mesures qui sont entre autres, la libération des hommes arrêtés dans le cadre des manifestations et la levée de l'interdiction de manifester dans les villes comme Bafilo, Mango et Sokodé, l'arrêt du processus électoral etc.... Des recommandations visiblement acceptées par le gouvernement, et que le facilitateur trouve comme étant une avancée.

« Il y a eu quelques pas, ceux qui ont été arrêtés dans le cadre des manifestations ont été libérés. Le gouvernement a accepté que l'opposition puisse reprendre ses manifestations en accord avec les forces de sécurité pour que cela n'aboutisse pas à des morts ou à des destructions des biens publics. Au début, après ma



rencontre avec les opposants, on a même libéré des imams alors qu'on les accusait de djihadisme. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de progrès mais nous sommes loin de la solution. Les positions du pouvoir et du gouvernement sont très éloignées. Mais nous ne désespérons pas. Nous pensons que progressivement nous arriverons à les amener au consensus. Déjà, il y a deux acquis fondamentaux : les élections à deux tours et la limitation des mandats à deux », a-t-il précisé avant d'aborder la question de la candidature de Faure Gnassingbé en 2020.

« Nous ne sommes pas un syndicat de chefs d'Etat qui nous soutenons entre nous,

mais nous ne sommes pas non plus des pyromanes. Ce qui importe pour nous, c'est qu'on tienne compte de la volonté du peuple togolais et qu'il y ait un gouvernement qui l'accepte et qui représente ses intérêts et que le pays se développe. Nous ne soutenons ni le président Faure ni l'opposition. J'ai déjà dit au niveau de l'Union européenne qu'au niveau de l'Union africaine, nous ne sommes pas un syndicat de chefs d'Etat. Nous devons respecter les droits de l'homme et nous devons appliquer la démocratie tel que nous le voyons nous-mêmes, pas comme on nous l'impose. Nous connaissons les règles universelles de la démocratie mais c'est notre responsabilité. Mais nous ne

sommes pas complices, nous ne nous défendons pas les uns les autres », dixit Alpha Condé.

A travers ces déclarations, le président Alpha Condé a tout dit sans que plusieurs personnes ne s'en rendent compte.

En effet, lorsque le président Condé parle en se référant à la constitution, cela voudrait dire quoi ? Lorsque le facilitateur parle de l'application de la démocratie, et indique qu'il faut respecter les droits de l'homme, que voudrait-il insinuer ?

Par ailleurs, le président Alpha Condé qui parle d'une date indicative, dit qu'il y a déjà un acquis, celui de la limitation du mandat à deux de cinq ans chacun et de l'élection à deux tours. Que voudra-t-il dire ? N'es-ce pas qu'il y aurait des accords implicites qui échappent à bon nombre de ceux qui s'agitent ?

Voilà des questions que des gens devraient se poser et chercher à comprendre au lieu de rentrer en joie comme ce que l'on voit sur les réseaux sociaux en signe de victoire.

(Suite à la page 7)

Sommet de l'Union Africaine

FAURE GNASSINGBÉ AUX CÔTÉS DE SES PAIRS POUR PARLER CORRUPTION EN AFRIQUE

LA DIRECTION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ CONFÉE AU TOGO

Le 31^e sommet de l'Union Africaine(UA) s'est tenu en fin de la semaine dernière à Nouakchott en Mauritanie. Dans la capitale mauritanienne, plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement se sont retrouvés pour discuter des questions sécuritaires, mais aussi, de la corruption, un fléau qui gangrène les Etats africains et qui freine le développement de bon nombre d'entre eux.

Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat togolais qui était aux côtés de ses pairs, a participé activement aux travaux avec la présentation au cours d'une séance à huis clos, de la revue de la situation sécuritaire dans toutes les zones en conflits sur le continent notamment, en

République Démocratique du Congo (RDC), au Burundi, et au Soudan du Sud.

Le rapport d'activité du Conseil et celui de la mise en œuvre de la feuille de route de l'UA sur les mesures pratiques à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, ont également été présentés. Une présentation qui a reçu l'approbation des chefs d'Etat et de gouvernement et qui ont donc félicité le travail du Togo à cet effet.

Par ailleurs, il était aussi question d'une nouvelle direction du Conseil de Paix et de Sécurité(CPS) de l'UA à compter du premier juillet de cette année. Et c'est au Togo qu'est revenu le tour de présider cette institution de l'organisation

régionale.

Ainsi, à l'agenda du CPS sous la présidence du Togo, plusieurs rencontres et déplacements sont inscrits à l'ordre, à savoir, un examen de la situation en RDC, une rencontre avec le Secrétaire Général des Nations Unies à Addis-Abeba, une rencontre conjointe entre le CPS de l'UA et le Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York et un déplacement avant la fin du mois de juillet en Guinée Bissau pour évaluer la situation dans ce pays.

D'autres questions jugées prioritaires, notamment, celles liées à l'agenda 2063 de l'Union, et qui concerne les réformes institutionnelles, le libre-échange

et les crises sociopolitiques ont été débattues au cours de la rencontre dont le thème principal est : « vaincre la corruption, une voie durable pour la transformation de l'Afrique ».

La direction que prend le Togo avec l'organe CPS de l'organisation, est la marque de reconnaissance des efforts que fournit le pays dans le cadre du maintien de la paix dans plusieurs pays d'Afrique et d'ailleurs sous l'égide des Nations Unies et de l'Union africaine avec plusieurs contingents togolais des forces de défense et de sécurité qui sont dans les zones de conflits armés.

LM

Ahmed Ezzo-Wavana ADOYI, Commissaire des impôts « Lorsque vous payez de trop un impôt, l'Etat à l'obligation de vous rembourser »

Conformément à son cahier de charge, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a pour mission de mobiliser les ressources pour l'Etat togolais à travers la collecte et recouvrement des taxes et droits de douanes. A ce titre, l'éducation, la sensibilisation et surtout la communication à l'endroit des contribuables reste un des éléments moteurs sur lequel se fondent les premières responsabilités de l'OTR. C'est dans ce cadre que le Commissaire des impôts et de droits indirects de l'OTR, Ahmed Ezzo-Wavana ADOYI, a accordé une interview à certains médias dont le votre, "Le Messenger" sur des sujets d'importances capitales, liés à la survie et au bon fonctionnement des entreprises et des contribuables. Il s'agit du crédit d'impôt, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), sans oublier le code général des impôts.

Voici l'entretien !

Bonjour Monsieur le Commissaire des impôts, dites-nous, qu'entend-t-on par crédit d'impôts ?

Le crédit d'impôt c'est le surplus de paiement. La fiscalité obéit à des règles. Les règles au niveau de la base imposable et au niveau du taux d'imposition. Il peut arriver que la base soit bien déterminée et que le taux soit mal appliqué.

Par exemple, aujourd'hui nous sommes à un taux de TVA de 18%. Si par erreur, quelqu'un appliquait une TVA du taux de 19%, vous convenez avec moi qu'il y a surplus de paiement. Il peut aussi arriver que la base soit mal déterminée.

Dans la détermination de la base, que ce soit par l'opérateur économique, lui-même ou par l'administration fiscale, si au lieu d'une base de 1000, il a été déterminé une base de 2000 et qu'on applique l'impôt, vous allez aussi convenir avec moi qu'il y a surplus de paiement.

En dehors de ce fait, au plan régional et national, il y a certaines dispositions qui ont été prises pour permettre à l'Etat d'avoir des recettes en attendant que les opérateurs économiques déposent leurs états financiers. C'est le cas des acomptes BIC ou des acomptes IS que les opérateurs économiques qui importent les biens pour vendre, ou bien qui produisent des biens pour vendre essayent de payer lorsqu'ils vendent aux grossistes. L'acompte BIC consiste à quoi ? Si vous importez par exemple 1.000.000 de marchandises et que vous voulez vendre, la loi fiscale impose qu'on retienne 1% sur vos importations qui constituent pour vous un acompte d'impôts, ou bien lorsque vous êtes producteur ou importateur et que vous vendez à vos clients, vous avez pour obligation de retenir 1% sur le montant de vente



qui consiste pour eux un acompte BIC ou IS à faire valoir sur leurs impôts qu'ils auront à payer. La dernière situation, c'est la TVA.

C'est un impôt sur la consommation sens douanier du terme. C'est aussi un impôt sur la dépense au sens économique du terme. Et c'est un impôt sur les achats au sens comptable du terme.

La TVA étant donc un impôt sur la consommation, dépense et achat, c'est le consommateur final qui supporte la TVA. Les entreprises qui sont les vendeurs ou producteurs agissent comme les collecteurs à chaque niveau de la transaction.

Quelles sont les circonstances qui peuvent amener les entreprises à se trouver dans une situation de crédit d'impôts ?

Les entreprises se trouveront dans une situation de crédit d'impôts, lorsqu'à une étape des transactions, il s'avère que le contribuable n'a pas pu obtenir le remboursement de l'impôt, soit par lui-même ou bien par l'Etat. Lorsque vous payez de trop un impôt, l'Etat à l'obligation de vous rembourser.

Le remboursement se fait en reportant le crédit de l'impôt sur l'impôt que vous allez à venir ou soit par le fait de remboursement. C'est ce qu'on appelle la détaxe.

Existe-t-il des sociétés d'Etat dans cette situation ?

Justement ! Il faut relever que les sociétés d'Etat sont assujetties au droit commun en matière de fiscalité comme les autres sociétés privées. Ça c'est depuis les années 80.

Aucune société d'Etat ne peut se prévaloir du fait qu'elle est société d'Etat pour ne pas payer les impôts sur les sociétés. De la même manière, les sociétés d'Etat sont assujetties à tous les impôts que toutes les sociétés privées payent au niveau de notre pays.

Prenons l'exemple de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT). Ce sont des sociétés d'Etat qui produisent des biens qui ne sont pas consommés au Togo. Elles exportent ces biens à l'étranger.

Mais, la loi fiscale ne les exonère pas du paiement de la TVA sur l'acquisition des biens de service pour leur permettre de faire de la production.

Quand on prend le cas de la SNPT, lorsqu'elle a acquis des biens d'équipements pour la production de phosphate, elle a l'obligation de payer la TVA au cordon douanier.

Lorsqu'elle achète de l'énergie au niveau de la CEET, elle a l'obligation de payer la TVA. Elle a aussi l'obligation de payer la TVA sur tous les biens qu'elle achète sur le territoire national. Le législateur fiscal dit, les sociétés qui effectuent au moins 50% de leurs opérations à l'exportation ont le droit de solliciter ce qu'on appelle le droit de remboursement de crédit de la TVA.

Pour ne pas avoir de crédit de TVA, il faut avoir une TVA qu'on collecte. Comme les sociétés qui exportent ne facturent pas la TVA au niveau intérieur, donc il va s'en suivre qu'elles ont beaucoup de crédits de TVA. C'est le cas de la NSCT et de la SNPT qui sont des sociétés d'Etats qui sont aussi dans une situation de crédit de TVA. Cela veut dire que dans la mesure du possible, elles ne peuvent pas arriver à imputer la TVA qu'elles ont payée au cordon douanier ou sur le marché national.

Quelle est la solution apportée par la législation fiscale ?

La législation fiscale apportée premièrement c'est l'imputation. Si nous prenons le cas des acomptes BIC et IS payés au cordon douanier, ou bien chez le producteur ou le grossiste, lorsque j'achète pour revendre, mon fournisseur détient 1% de mes achats qu'il vient verser au niveau des impôts contre quittance qu'il a l'obligation de me transmettre.

En fin d'année, je fais ma déclaration de bénéfice. On me calcule mon impôt. Alors, j'ai le droit d'imputer tous ces paiements que mon fournisseur a faits imputer sur les impôts que je dois payer.

Quand j'impute, si par exemple, mes fournisseurs m'ont fait payer 1000 impôts d'acompte de BIC et que moi je dois payer 900 d'impôts, la différence

1000-900, fait 100 qui demeurent pour moi comme un crédit d'impôts à faire valoir sur l'année suivante.

A un certain moment ou à un autre, lorsque, je constate que je n'arrive pas à éponger tous ce qui est crédit d'impôts que je dispose, je peux demander à l'administration fiscale de suspendre le paiement d'impôts en acompte que j'effectue au niveau de mes fournisseurs. En ce qui concerne la TVA, lorsque je constate le crédit, la loi fiscale me donne l'autorisation de demander le remboursement de ce crédit. Il appartient à l'opérateur économique de faire la demande.

Lorsqu'il fait la demande dans le cadre légal établi et quand c'est confirmé nous délivrons un certificat

de détaxe à faire valoir au niveau du trésor public qui va rembourser le crédit de TVA. Il peut arriver que la situation de la Trésorerie de l'Etat en un temps T, ne permette pas de me rembourser.

Au même moment, l'opérateur économique que je suis, doit payer ses impôts. " Si avec l'état, on se doit, et que je ne peux pas obtenir un chèque. N'est-il pas possible de faire une compensation ? ".

C'est en ce moment que l'administration fiscale étudie la compensation. Il faut faire une distinction entre accorder un crédit à l'Etat et détenir un crédit d'impôts.

Existe-t-il un délai de remboursement ?

Les dispositions en ce qui concerne la TVA sont claires. Il faut faire une demande dans le délai. Pour les sociétés qui ont acquis les biens d'investissement, ils ont l'obligation d'introduire leur demande dans un bimestre civil. Pour les autres entreprises, elles ont l'obligation d'introduire la demande dans un semestre civil. L'administration fiscale étant une administration de droit régalién, il faut lui permettre d'encadrer le processus de remboursement. Il faut que les opérateurs économiques fassent attention pour ne pas se retrouver dans une situation de forclusion.

Un mot à l'endroit des contribuables ?

Je voudrais rappeler aux opérateurs économiques que, les règles fiscales ne sont pas d'ordre coercitif, mais souple, qui sont contenues dans les droits des contribuables. Les contribuables n'ont pas que des obligations. Ils ont aussi des droits.

Les droits des contribuables obligent l'administration fiscale de leur payer les impôts conformément à leur capacité contributive et conformément à la base et au taux tels que prévus dans le code général des impôts. De la même manière, le droit des contribuables, oblige l'administration fiscale à leur rembourser leur crédit d'impôts lorsqu'ils en font la demande.

L'Appel est lancé aux PME qui parfois ne maîtrisent pas les dispositions au niveau du Code général des impôts, font trainer les crédits d'impôts qu'elles ne demandent pas. Une PME qui détient un crédit d'impôts au niveau de l'Etat et qui n'a pas réussi à se faire rembourser, c'est sa trésorerie qui en souffre.

Nous sommes disposés à donner des informations nécessaires par le biais de notre direction de la communication. Toutes les autorités de l'OTR sont à la disposition des opérateurs économiques.

Propos recueillis par Jean-Claude BAKALI

Le Messenger

Lu sur le net !

Le squirt ou éjaculation féminine(Suite)
COMMENT PROVOQUER L'ÉJACULATION FÉMININE?



...Ce fluide est différent de la cyprine, et semble être éjecté du vagin lors d’une excitation particulièrement forte.

L’importance des glandes de Skene, selon qu’elles soient peu ou très développées, pourrait expliquer le volume de l’éjaculat.

Dans certain cas il passe totalement inaperçu alors que dans d’autres, l’éjaculation s’accompagnerait d’un véritable jaillissement, pouvant atteindre un volume de plus 50 ml.

Pour les fans de squirt : comment provoquer une éjaculation féminine

Certains prétendent pouvoir faire éjaculer n’importe quelle femme.

Vrai ou pas, certaines femmes semblent y être prédisposées – les fameuses femmes fontaine.

D’après les témoignages d’hommes et femmes qui ont déjà eu ce genre d’expérience, les conditions à réunir pour favoriser une éjaculation :

- De longs et intenses préliminaires
- Un plaisir intense favorisant une perte du contrôle de la zone du périnée

En gros il faut maximiser l’orgasme clitoridien et que TOUT le périnée y participe : stimulation clitoridienne, vaginale voire anale.

En bref, excitez-la à mort et donnez lui un maximum de plaisir par une stimulation maximum.

Au moment de l’orgasme, le périnée est soumis a de violents spasmes et peut-être pourrez vous observer une éjaculation féminine.

Certaines femmes y associent du plaisir : c’est du aux contractions périnéales et leur état de relaxation : c’est un orgasme assez violent qui l’accompagne, mais n’est probablement pas dû à l’éjaculation féminine en elle-même.

Enfin, il semblerait que la stimulation du deep spot (une zone érogène assez peu connue chez la femme, et qu’on décrit ici) puisse dans certains cas déclencher des squirt chez les femmes fontaines.

Par Baptiste
Source: Frenchtouchseduction

HISTOIRES DROLES

Alcool
Un homme complètement saoul sort vers quatre heures du matin d'une boîte de nuit et regagne péniblement le parking avec l'aide d'un de ses amis. Il ouvre la portière de sa voiture, s'affale sur le siège et se met à hurler :
- Ah les salauds ! Ils m'ont tout volé... Les racailles ! Plus d'auto-radio, plus d'allume-cigares, plus de tableau de bord, plus de volant ! Ils ont même pris le levier de vitesse.
- Calme toi dit son copain, tu es assis à l'arrière...

Un papa va coucher sa petite fille de trois ans. Il lui raconte une histoire et écoute ses prières qu'elle termine en disant:
- Protège ma maman, protège mon papa, protège ma grand-mère et au revoir grand-père.
Le papa demande :
- Pourquoi dis-tu au revoir grand-père ?
La petite fille dit :
- Je ne sais pas papa, cela me semblait la seule chose à dire.
Le lendemain, le grand-père meurt.
Le père se dit que c'est une étrange

coïncidence.
Quelques mois plus tard, le père couche sa fille et écoute ses prières qui se terminent par :
- Protège ma maman, protège mon papa et au revoir grand-mère.
Le lendemain, la grand-mère meurt. Le père abasourdi se dit que sa fille est en contact avec l'au-delà.
Quelques semaines plus tard, alors qu'il vient de lui raconter une histoire il écoute ses prières.
- Protège ma maman et au revoir papa.
Réellement choqué, l'homme ne dort pas de la nuit, va au travail très tôt le matin. Nerveux toute la journée, il regarde sa montre sans arrêt et reste à son bureau jusqu'à minuit. A minuit, il est toujours vivant et décide de rentrer à la maison.
Sa femme étonnée lui dit :
- C'est bien la première fois que tu rentres si tard du travail. Que s'est-il passé ?
- J'ai passé la pire journée de ma vie, mais n'en parlons plus.
Elle répond :
-Tu as eu une mauvaise journée, mais tu n'imagines pas ce qui m'est arrivé. Ce matin, le facteur est tombé mort devant notre porte !

PHARMACIES DE GARDE DU
02/07/18 au 09/07/18

ETOILES
10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47

3e ARRONDISSEMENT
Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA 22 21 52 27

AMESSIAME
BE Marché de Bè 96 32 97 60

OCEANE Rue OCAM 22 22 62 77

OLIVIERS
Bd. HouphetBoigny 22 27 04 34

ESPERANCE
Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo) 22 21 01 28

LIBERATION
Avenue Libération prolongée 22 22 25 25

ROBERTSON Après la Lagune de Nyékonakpoé (TOGBATO) 22 22 28 41

N.D. DE LA TRINITE
Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80

GBEZE
Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61

UNIVERS-SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43

AEROPORT
Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22

INTERNATIONALE
Face EPP Hedzranawé 22 26 03 20

RAOUDHA
Située au 4495 Boulevard ZioHedzranawoe, derrière TOGO 2000 22 61 39 39

SANTA MADONNA
Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03

MISERICORDE
BE-KPOTA 23 38 47 62

MAËLYS 1688, Bd Malfakassa - BèKpota en Face de NETADI 22 27 60 19

ELI-BEREC
Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 22 51 22 82

LA REFERENCE
Route de Kpalimé, AdidogoméAssiyéyé, à côté du bar Madiba 22 51 12 12

BONTE
Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78

BETANIA
Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11

MILLENAIRE Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31

MATHILDA Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34

LE SHADAI
Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25

DIEUDONNE Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59

LE-SHAMMAH Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes 70 43 25 85

LA GRÂCE
Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65

ESPACE VIE AgoeLogopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07

MAINA AgoéAssiyéyé, axe Zanguéra à 300 mètres du Carrefour bleu 22 33 65 34

MAWUNYO
Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64

TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42

BAGUIDA
Face CMS de Baguida 70 42 47 77

AVEPOZO A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Nouvelle politique d'électrification au Togo

LE TOGO VA MOBILISER 318 MILLIONS DE DOLLARS

Les travaux de la table ronde sur la nouvelle politique énergétique du Togo ouverts mercredi 27 juin dernier ont pris fin jeudi, c'est-à-dire le jour suivant, sur une note de satisfaction et d'espoir pour le Togo, de pouvoir réunir le budget nécessaire à la mise en œuvre de cette politique.

318 millions de dollars, c'est le budget nécessaire dont a besoin l'Etat togolais pour la mise en œuvre de sa nouvelle politique énergétique en faveur de la population à l'horizon 2030 à travers des projets de production d'énergie électrique renouvelable (solaire et hydroélectricité, notamment). Ainsi, le pays espère à travers cette nouvelle politique d'électrification, installer 300 mini-centrales solaires

en mode PPP (partenariat public, privé) et renforcer la couverture Cizo (off-grid) en raccordant via des kits 555.000 foyers. Il s'agit aussi de raccorder au réseau électrique existant, 800.000 foyers, soit par l'extension du réseau dans près de 1.000 localités, soit par une densification du réseau.

L'objectif de la table ronde organisée à Lomé la semaine dernière est de présenter l'ambitieux projet aux partenaires afin de mobiliser les fonds nécessaires à sa mise en œuvre. Après deux jours de travaux, le Togo est désormais certain de pouvoir mobiliser les fonds souhaités. C'est en tout cas le sentiment que les autorités en charge du secteur énergétique,



notamment le Ministre des mines et de l'énergie, Marc Dèdèriwè Abli-Bidamon à laissé transparaître à la clôture des travaux de la table ronde, qui a vu la présence aux côtés des autorités togolaises, l'envoyée spéciale du Président Français, Ségolène Royale. Celle-ci,

dans son intervention a félicité le Togo pour cette politique qui donne surtout une place de choix aux énergies renouvelables.

En termes de mobilisation de fonds, le Togo peut d'ores et déjà compter sur la Banque africaine de développement (BAD) qui s'est engagée pour 30

millions de dollars. Reste à savoir qui sont les autres partenaires publics et privés.

Ce programme connaîtra trois phases selon les experts. 2018-2020 sera la première et celle qui permettra de faire passer le taux d'électrification de 40% à 50%. La deuxième phase, 2021-2025, fera passer le taux d'électrification de 50% à 75% et la troisième phase 2025-2030, où le Togo devrait parvenir à un taux d'électrification de 100%.

Selon les données, actuellement, le Togo connaît un taux d'électrification de l'ordre de 40%.

Les efforts sont donc nécessaires.

JC

MIFA

LES PRODUCTEURS DU RIZ PEUVENT SE FROTTER LES MAINS

Le 25 juin dernier a été une journée historique pour le secteur de l'Agriculture au Togo, journée qui restera certainement gravée dans les annales de l'histoire de ce secteur qui a tant donné aux populations togolaises et continue d'ailleurs de les donner. Et pour cause, ce jour aura été choisi pour un acte de grande importance qui s'est déroulé au Centre togolais des expositions et foires communément appelé Togo 2000, où le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a présidé personnellement au lancement officiel du MIFA, le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole, en présence des membres du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

En effet, le MIFA à en croire les explications, est un mécanisme révolutionnaire de financement du secteur agricole fondé sur le partage de risques. L'initiative a reçu l'adhésion des partenaires techniques et financiers qui se sont engagés à le soutenir dans sa mise en œuvre.

M. Gilbert Hounbo ex Premier Ministre togolais, et actuel Président du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) a, à l'occasion de cette cérémonie, réaffirmé la disponibilité de son institution à "soutenir aux plans technique et financier le Togo dans la mise en œuvre du MIFA".

La Banque africaine de développement, par la voix de son Président Dr Akinwumi Adesina a aussi exprimé toute sa satisfaction et marqué son soutien et son engagement ferme à œuvrer pour la réussite du projet MIFA. Il a également exhorté les institutions bancaires à être l'épine dorsale de ce projet porteur pour le développement du Togo.

Des actes forts et probants qui augurent d'un



bon avenir pour le MIFA ont été posés. Il s'agit des conventions de partenariat entre le MIFA, les producteurs, les banques, assurances, les fonds de garantie, les importateurs d'intrants et la Brasserie BB Togo. Rappelons que la Brasserie du Togo s'engage désormais à s'approvisionner en riz uniquement auprès des producteurs togolais, quand on sait que de par le passé elle importait plus de 3000 tonnes de riz de l'étranger. Une belle opportunité qui profitera sans doute au secteur rizicole togolais. Il en sera de même pour les filières manioc et maïs qui sont concernées par la phase pilote du projet.

Des agriculteurs présents à la cérémonie ont exprimé leur joie et rendu hommage au gouvernement et particulièrement au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour cette vision qui va booster encore plus, le secteur.

LM

Crise politique au Togo

(Suite)

LES AGITATIONS STÉRILES AUTOUR DE LA SORTIE DU PRÉSIDENT

En tout état de cause, il faut comprendre que c'est le gouvernement togolais qui a la responsabilité d'organiser les élections et s'il y tient, la communauté internationale finira par s'aligner. D'ailleurs pour rappeler, Emmanuel Macron et le groupe des cinq ont toujours milité pour des élections à travers la mise en place d'un cadre électoral propice.

Alpha Condé ne peut en aucun cas cautionner qu'il ne faut pas organiser des élections au Togo. Et lorsqu'il n'y a pas consensus, que se passera-t-il ?

Pour ceux qui ne savent pas lire entre les lignes de certains comportements, voyez si les responsables de la C14 s'agitent tant sur la sortie du président Condé. Et puis, comprenez-vous pourquoi, les dernières sorties de certains responsables de la C14, font spécialement allusion de l'organisation des élections dans le consensus ?

Cessez de vous tromper et de tromper vos militants. Posons-nous de bonnes questions dont celles que nous avons énumérées un peu plus haut et nous verrons que les agitations tendant à faire croire que le président Condé a donné raison à l'opposition ou qu'il n'y aurait pas des élections, sont plutôt vaines.

En attendant que la Cour constitutionnelle se prononce en 2020 sur la candidature de Faure Gnassingbé, bien sûr, si le parti de celui-ci le désignait pour le représenter, que les partis politiques commencent par se préparer pour les élections législatives, car la finalité, sera sans nul doute ces élections auxquelles, la CEDEAO pourrait appeler en fin juillet. Que l'illusion et la naïveté ne nous conduisent pas dans le mur au point de nous faire regretter.

LM

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



www.boa.togo.com

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK



MISS TOGO 2018
SUPER REGIONALE
KARA
SUPER REGIONALE
LOME



Miss Togo 2018

La précieuse de ta région

14 JUILLET ■ PALAIS DES CONGRES ■ 21H

21 JUILLET ■ GRAND REX ■ 21H

RESERVATIONS : 99 69 88 98

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | [moovtogoofficieel](https://www.facebook.com/moovtogoofficieel) | [moovtgoofficiel](https://twitter.com/moovtgoofficiel) | [moovtogoofficieel](https://www.youtube.com/moovtogoofficieel)